

# LA FONDATION DU *CHANGEMENT*

RAPPORT ANNUEL 2011–2012 DE L'ACSA



Canada 

Cultivons l'avenir   
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

  
**ACSA·CASA**  
Association canadienne de sécurité agricole  
Canadian Agricultural Safety Association

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**À titre de directeur général de l'ACSA**, j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel. Je suis très fier de ce que notre équipe a pu accomplir. Je suis également encouragé de voir la manière dont notre équipe se prépare pour un changement d'orientation.

Cette année, le personnel de l'ACSA et ses partisans ont fait le bilan de ce que nous faisons et ce que nous voulons accomplir. Grâce à ces efforts, il est devenu évident que l'ACSA exerce des activités de changement de culture. Notre but ultime est un Canada où personne n'est blessé en milieu agricole. Mais notre approche est en train de changer. En tant qu'association, nous devons soutenir un changement de la manière de penser des producteurs relative à l'exploitation agricole; un changement de la manière dont ils perçoivent les risques pour eux-mêmes et pour les autres, ainsi que leur disposition à prendre des mesures en conséquence.

Voilà pourquoi l'ACSA commande l'élaboration d'une Stratégie nationale pour la sécurité agricole, une stratégie dont l'ACSA se servira pour élaborer des plans d'affaires axés sur la sécurité agricole qui peuvent aider à guider ce changement. Et nous chercherons un soutien.

Nous avons également établi la Fondation SécuriFerme, un organisme de bienfaisance qui aidera à appuyer des activités nouvelles et en cours relatives à la sécurité agricole, tout en diversifiant la base de ressources de l'ACSA.

Le changement n'est pas facile, mais je suis convaincu que ces efforts feront de l'ACSA une association plus forte et plus dynamique à mesure que nous allons de l'avant.

Dans les pages de ce rapport annuel se trouvent de nombreuses histoires de réussite de l'ACSA. Par le biais de notre partenariat avec Financement agricole Canada, nous continuons d'offrir un financement pour la formation en sécurité agricole dans tout le pays. Nous continuons aussi d'appuyer la formation en sécurité agricole en milieu rural à l'intention des enfants avec les Sécurijours et nous sommes encouragés de constater la participation des Premières Nations au Manitoba à ces occasions d'apprentissage pratiques et très importantes. Découvrez le Plan de SécuriFerme Canada, l'outil de planification pour la sécurité agricole de l'ACSA qui aide les producteurs à mettre en oeuvre des plans écrits de santé et sécurité dans leur ferme. Le plan a déjà été adapté afin d'être utilisé par Cargill et la province de l'Ontario.

Nous avons bien des raisons d'être fiers des réalisations et encore plus de raisons pour nous enthousiasmer alors que nous créons une fondation de changement. Je tiens à remercier le Conseil d'administration et le personnel de leur appui, ainsi que tous les champions de la sécurité dans tout le Canada. Vos efforts contribuent à un Canada où une ferme est un endroit sécuritaire pour travailler, pour vivre et pour jouer.



**Le directeur général de l'ACSA**  
**Marcel L. Hacault P.Ag. MBA**



**« En tant qu'association, nous devons soutenir un changement de la manière de penser des producteurs relative à l'exploitation agricole; un changement de la manière dont ils perçoivent les risques pour eux-mêmes et pour les autres, ainsi que leur disposition à prendre des mesures en conséquence ».**

Marcel Hacault, directeur général

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

**Au nom du Conseil d'administration de l'ACSA**, j'avais le plaisir d'aider à tracer une nouvelle voie pour l'ACSA cette année.

Dans une perspective de gouvernance, 2011–2012 a été un exercice d'incitation consciente pour évaluer l'avenir de l'association et, ce faisant, l'avenir de la sécurité agricole. Le Conseil d'administration a réfléchi sur les réussites—des programmes encouragés, élaborés et dispensés par l'ACSA depuis plus de 20 ans. Plus récemment, le lancement du Plan de SécuriFerme Canada et l'établissement de la Fondation SécuriFerme ont renforcé le point de mire de l'ACSA sur la modification des comportements relatifs à la sécurité et la réalisation d'une industrie agricole où nous atteignons collectivement le but visant à réduire et éliminer les blessures en milieu agricole.

Début 2012, ayant adopté cette perspective à base zéro, le Conseil d'administration a orienté ses discussions stratégiques sur les points suivants :

- l'établissement d'un cadre plus large pour l'amélioration de l'action en matière de sécurité agricole, y compris un changement de culture fondamental et une modification des comportements à l'échelle de la ferme;
- l'intégration des efforts des intervenants;
- l'amélioration continue de la gouvernance; et
- la mesure des résultats de programmes axés sur les comportements sécuritaires.

Pour répondre à ces défis, le Conseil d'administration—au moyen de consultations avec nos intervenants—a appuyé la première édition de la Stratégie nationale pour la sécurité agricole. Ce document a été élaboré comme fondement de notre processus de prise de décisions à mesure que nous avançons vers le but visant à faire de l'exploitation agricole l'un des endroits les plus sécuritaires pour travailler au Canada. La stratégie a pour but de susciter la discussion, les débats et le développement de concepts. Elle doit servir de motivateur contemplatif de dialogues et activités à chaque niveau de l'éventail politique visant à accroître la sensibilisation aux enjeux et préoccupations liés à la sécurité agricole. En fin de compte, elle doit servir de plan pour l'établissement d'un effort robuste visant à stimuler un changement culturel à l'échelle de la ferme.

En terminant, je tiens à remercier le personnel de l'ACSA pour son excellent travail. Dans les pages de ce rapport annuel, les efforts du personnel prennent vie. Nous continuerons ensemble d'évoluer, de changer et d'accroître, dans nos efforts d'aider les agriculteurs à réaliser des fermes prospères, productives et sécuritaires dans tout le Canada.



**Président du Conseil d'administration de l'ACSA**  
**Dean Anderson, B.Sc., P.Ag.**

« [La Stratégie nationale pour la sécurité agricole] a pour but de susciter la discussion, les débats et le développement de concepts. Elle doit servir de motivateur contemplatif de dialogues et d'activités à chaque niveau de l'éventail politique visant à accroître la sensibilisation aux enjeux et préoccupations liés à la sécurité agricole. »

Dean Anderson, président





## TABLE DES MATIÈRES

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| Message du directeur général     | 2     |
| Message du président             | 3     |
| L'équipe de l'ACSA               | 5     |
| Gouvernance                      | 6–7   |
| Explorer le champ                | 8     |
| Planifier pour la sécurité       | 9     |
| Protéger nos enfants             | 10–11 |
| Établir de nouvelles normes      | 12–13 |
| Soutenir l'éducation             | 14–15 |
| Promouvoir la formation          | 16–17 |
| Établir un nouveau professionnel | 18    |
| États financiers                 | 19–22 |
| Nous projeter dans l'avenir      | 23    |
| Pour nous rejoindre              | 24    |

L'Association canadienne de sécurité agricole est un organisme national à but non-lucratif consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs de leur famille et leurs travailleurs. L'ACSA travaille en collaboration avec des spécialistes en sécurité et santé agricoles et des producteurs dans toutes les provinces et tous les territoires pour la promotion de la santé et sécurité dans les fermes et ranchs canadiens.

### VISION

Un Canada où personne n'est blessé en milieu agricole.

### MISSION

Faire de tous les milieux agricoles des endroits sécuritaires pour travailler et pour vivre, en aidant les agriculteurs à repérer et à gérer les risques dans leur milieu de travail.

## L'ÉQUIPE DE L'ACSA

**Marcel L. Hacault, P.Ag., MBA**  
Directeur général

**Glen G. Blahey, CRSP**  
Spécialiste en santé et sécurité agricoles

**Diane Wreford, B.S.A., P.Ag.**  
Directrice des communications et du développement

**Tara Seel, B.A.J., M.A.**  
Agente des communications (ancienne)

**Michelle French Lancaster, B.A., M.J.**  
Agente des communications

**Stella Laurin**  
Directrice des services aux membres

**Laëtitia Matubanzulu**  
Adjointe administrative

**Judy McMaster**  
Aide-comptable

**Souhail Tragha**  
Stagiaire d'été

**Stefan Schneider**  
Stagiaire d'été



(de gauche à droite) : Marcel Hacault,  
Glen Blahey, Laëtitia Matubanzulu,  
Souhail Tragha, et Judy McMaster;  
(assis, de gauche à droite) : Michelle  
French Lancaster, Diane Wreford.

# GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011–2012

L'ACSA est dirigée par un conseil d'administration constitué de sept personnes élues pour un mandat de trois ans par le conseil composé de 32 membres. Le Conseil d'administration élit les membres du comité exécutif sur une base annuelle.

**Dean Anderson (Président)**

Directeur régional pour l'Ouest de l'Ontario  
Workplace Safety & Prevention Services

**Denis Bilodeau (Vice-président)**

Deuxième vice-président  
L'Union des producteurs agricoles (UPA)

**André Bonneau (Trésorier)**

Spécialiste de la gestion des fourrages  
Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

**Billy Woods (Secrétaire)**

Agriculteur  
Terre-Neuve et Labrador

**Charan Gill**

Président-directeur général  
Progressive Intercultural Community Services

**John Gordon**

Directeur  
Centre canadien de santé et sécurité  
en milieu agricole

**Lauranne Sanderson**

Professeure agrégée  
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse



(de gauche à droite) : André Bonneau, Billy Woods, Charan Gill, Dean Anderson, John Gordon, Lauranne Sanderson et Denis Bilodeau.



## CONSEIL DE L'ACSA

L'ACSA est appuyée par un conseil composé de 32 personnes, tiré d'une base d'adhésion représentant des particuliers, associations, gouvernements et sociétés.

### Milieu universitaire et de la recherche

#### John Gordon

Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole  
Université de la Saskatchewan

#### Don Voaklander

Département des Sciences de la santé publique  
Faculté de médecine et de dentisterie  
Université de l'Alberta

#### Shannon LaRoche

Prairie Swine Centre

#### Lauranne Sanderson

Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse

#### Johanne Asselin

Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole  
Université de la Saskatchewan

### Service agricoles et agrofournitures

#### Dean Anderson

Workplace Safety & Prevention Services

#### Miles Beaudin

Conseil du porc du Manitoba

#### Charan Gill

Progressive Intercultural Community Services

#### Reg Steward

Farm and Ranch Safety and Health Association

#### Portia MacDonald-Dewhirst

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

### Organisations à but non lucratif et à titre personnel

#### Billy Woods

Agriculteur, Terre-Neuve et Labrador

#### Jill Stafford

Agriculteurs manitobains handicapés

#### Bill Thibodeau

Saskatchewan Abilities Council

#### Dan Trottier

Tatonga Inc.

#### Sandy Miller

Workplace Safety & Prevention Services

### Table pancanadienne de la relève agricole

#### Danielle Lee

Table pancanadienne de la relève agricole

### Gouvernement

#### André Bonneau

Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

#### Leslie Watson

Agente de liaison ministérielle  
Agriculture et Agroalimentaire Canada

#### Suzanne Young

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Aquaculture  
Nouveau-Brunswick

### Organisations de producteurs (un poste disponible)

#### Jessica Goodfellow

Fédération canadienne de l'agriculture

#### Gary Stordy

Conseil du porc du Canada

#### Gord Mathies

British Columbia Agriculture Council

#### Lynn Jacobson

Wild Rose Agricultural Producers

#### Norm Hall

Agricultural Producers Association of Saskatchewan

#### Dan Mazier

Keystone Agricultural Producers

#### Denis Bilodeau

Union des producteurs agricoles

#### Lloyd Evans

Sécurité agricole Nouvelle-Écosse

#### Eric Walker

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

#### Melvin Rideout

Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve et Labrador

#### John Jamieson

Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard

#### Andrew Cassidy

Territorial Farmers Association

# EXPLORER LE CHAMP

## BILAN DE LA SÉCURITÉ À LA FERME DE FAC

**Il s'agit d'une conception erronée. Les agriculteurs se soucient de la sécurité agricole, mais ils ne croient pas nécessairement que leurs collègues de l'industrie sont du même avis. C'était une des lacunes que l'ACSA a cerné dans le Bilan de la sécurité à la ferme de 2011, un sondage effectué en partenariat avec Financement agricole Canada.**

Les enquêteurs ont trouvé que 85 pour cent des agriculteurs affirment que la sécurité est une priorité pour leur propre exploitation, mais seulement 59 pour cent croient que la sécurité est une priorité pour d'autres exploitations canadiennes.

Le sondage est un test décisif des attitudes et opinions relatives à la sécurité agricole chez les producteurs canadiens et il a fait le suivi d'un sondage semblable mené en 2008.

Le Bilan de la sécurité de 2011 indique peu de changement au cours des trois dernières années. Les points forts, comme les précautions pour les enfants, continuent d'afficher un pourcentage élevé (91 pour cent), tandis que les faiblesses, comme ne pas travailler en étant fatigué (65 pour cent), persistent. Le principal obstacle à l'exploitation agricole sécuritaire demeure inchangé depuis 2008 : l'incapacité à perdre de vieilles habitudes (37 pour cent).

Dans l'ensemble les enquêteurs ont accordé aux

agriculteurs une note de « B » pour leurs perspectives sur la sécurité agricole, la même note qu'ils ont reçue en 2008.

Mais le sondage de FAC constitue plus que des lettres et des chiffres. Le sondage aide aussi l'ACSA à déterminer des besoins et à trouver des solutions afin d'aider les producteurs à exploiter leur ferme de façon plus sécuritaire.

Le sondage de 2008 a amené l'ACSA à lancer le Plan de SécuriFerme Canada en 2011, un outil de gestion des risques opérationnels qui aide les agriculteurs à élaborer des plans écrits de santé et sécurité.

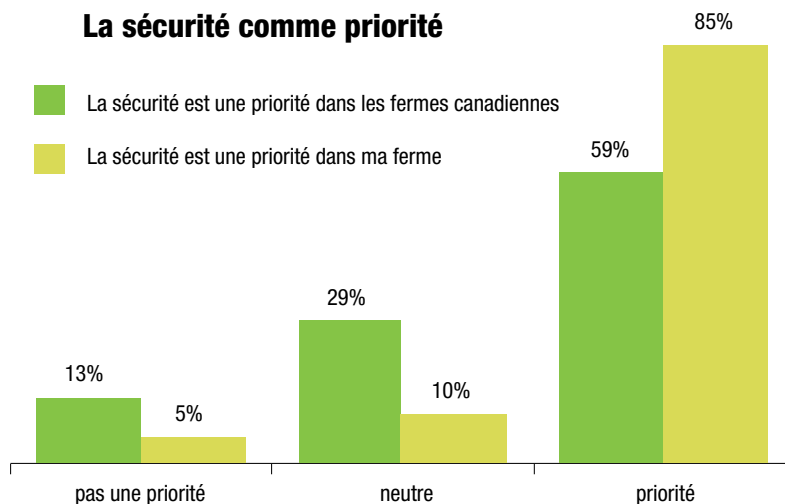
Dans le sondage de 2011, l'ACSA a découvert que, même si neuf agriculteurs sur dix veulent en savoir plus sur la façon de rendre leur exploitation encore plus sécuritaire, seul un sur dix a établi un plan de sécurité écrit.

Marcel Hacault est le directeur général de l'ACSA. « Nous tiendrons compte des suggestions et témoignages de ce sondage pour le développement de nouveaux messages sur la sécurité agricole à l'échelle nationale et pour créer des outils éducatifs ciblés », constate M. Hacault.

Cela veut dire mettre le Plan de SécuriFerme Canada dans autant de mains que possible pour que plus d'agriculteurs préparent un plan de sécurité écrit et pour que les chiffres de décès en milieu agricole puissent baisser.

**Fait rapide** 85 % : le pourcentage d'agriculteurs qui disent que la sécurité est une priorité pour leur propre exploitation. 59 pour cent : le pourcentage d'agriculteurs qui croient que la sécurité est une priorité pour d'autres exploitations canadiennes.

### La sécurité comme priorité





# PLANIFIER POUR LA SÉCURITÉ

## UN OUTIL DE GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS POUR LES AGRICULTEURS

**En août 2011, l'ACSA a dévoilé le Plan de SécuriFerme Canada, un outil de gestion des risques opérationnels pour la santé et sécurité à la ferme. Conçu pour guider les agriculteurs tout au long du processus d'établissement d'un plan écrit de santé et sécurité pour leur exploitation, le plan aide les agriculteurs à identifier les risques, à élaborer des procédures normalisées d'exploitation, à contrôler ces dangers et à mettre en place des systèmes pour la surveillance continue et la communication de ces risques à tout le monde qui travaille et demeure à la ferme.**

Glen Blahey, le spécialiste en santé et sécurité agricoles de l'ACSA, a élaboré le plan en consultation avec des professionnels en santé et sécurité agricoles des quatre coins du Canada. « Le Plan de SécuriFerme Canada va bien au-delà des listes de contrôle d'évaluation des risques. C'est un engagement à la sécurité avec des outils pour faire de la sécurité un élément de tout plan et de toute action à la ferme. »

Et il fait recette.

Dans le but de mettre le plan à la disponibilité des agriculteurs par le biais de l'agroindustrie, Cargill s'est associée à l'ACSA. L'entreprise a adapté le plan pour créer SafetySense™, un système de sécurité qu'elle commercialise maintenant auprès de ses clients. L'ACSA s'est associée également à Workplace Safety & Prevention Services en Ontario afin d'adapter le plan national pour qu'il devienne le Plan de SécuriFerme de l'Ontario. En Nouvelle-Écosse, l'ACSA dirigera un projet pilote pour déterminer l'efficacité du Plan de SécuriFerme Canada dans la pratique et les autres outils qui pourraient être nécessaires pour le renforcer au cours du temps.

L'ACSA continue de travailler avec les fournisseurs agricoles, les groupes de sécurité agricole provinciaux et les gouvernements provinciaux afin de mettre le plan dans autant de mains que possible.

Pour télécharger le plan de base de SécuriFerme Canada, visitez [jemengage.ca](http://jemengage.ca).

**Fait rapide 567** : le nombre de téléchargements du Plan de SécuriFerme Canada sur le site Web de l'ACSA au cours des neuf mois suivant sa publication. Cela équivaut à environ 63 téléchargements par mois.

**Le Plan de SécuriFerme Canada est un outil de gestion des risques opérationnels pour la santé et sécurité à la ferme. Téléchargez le plan de base de [jemengage.ca](http://jemengage.ca).**



# PROTÉGER NOS *ENFANTS*

## LA FORMATION EN SÉCURITÉ RURALE ET AGRICOLE À L'INTENTION DES JEUNES

DEPUIS UNE DÉCENNIE, LES ATELIERS DES SÉCURIJOURS, ALLANT DES TROUSSES COMPARATIVES DE PRODUITS CHIMIQUES QUI ENSEIGNENT AUX ENFANTS QUE LES JOLIS PRODUITS CHIMIQUES BLEUS NE DOIVENT PAS ÊTRE TOUCHÉS, AUX MODÈLES D'ÉCOULEMENT PAR GRAVITÉ QUI DÉMONTRENT QUE LE MATÉRIEL DE MANUTENTION DES GRAINS EST DANGEREUX ET QUE LES ENFANTS NE DOIVENT PAS ÊTRE À PROXIMITÉ, OUVRENT L'ESPRIT DES ENFANTS AUX RISQUES QUI SE PRÉSENTENT À LA FERME ET AU BESOIN DE JOUER TOUJOURS DE FAÇON SÉCURITAIRE.

En 2011, plus de 7 500 enfants du milieu rural et participants ont appris à mieux rester en toute sécurité à la ferme, lors de 55 événements des Sécurijours de Progressive AgricultureMD dans six provinces. Ils étaient accompagnés de plus de 1 200 bénévoles qui ont participé à l'organisation des événements et ont animé les ateliers de formation.

L'ACSA est fière de s'associer à la Progressive Agriculture Foundation pour faciliter dans tout le Canada les événements des Sécurijours, le plus grand programme de formation en sécurité et santé en milieu rural à l'intention des enfants en Amérique du Nord. L'ACSA offre le soutien logistique aux coordinateurs des Sécurijours, au moyen de formation et de ressources; et la Progressive Agricultural Foundation fournit le programme éducatif et la majorité du financement. En 2011, Cargill a donné 20 000 \$ pour financer sept Sécurijours dans l'ensemble des prairies et en Ontario.

À mesure que les Sécurijours continuent en 2012, l'ACSA doit atteindre encore plus de communautés et d'enfants dans l'ensemble des provinces.

Pour vous renseigner sur les Sécurijours, visitez [jemengage.ca](http://jemengage.ca) et cliquez sur Sécurijours.

**Fait rapide 7 500+** : le nombre d'enfants du milieu rural et de participants qui ont assisté à un événement de Sécurijour en 2011 et ont appris comment mieux rester en toute sécurité à la ferme.

« Toutes les communautés avec lesquelles je travaille ont des défis particuliers à leur localité. »

Dora Simmons, coordinatrice de Sécurijours pour six communautés rurales ou éloignées des Premières Nations au Manitoba

PROFIL

## ATTEINDRE PLUS DE JEUNES AU MOYEN DES SÉCURIJOURS

**C'**est une statistique qui fait réfléchir. En moyenne 13 enfants meurent chaque année au Canada à la suite d'activités agricoles. On pourrait éviter plusieurs tragédies par une formation et une planification pour la sécurité. L'appui des événements des Sécurijours de Progressive Agriculture<sup>MD</sup> est un volet du travail de l'ACSA pour lutter contre ces chiffres.

Marcel Hacault est le directeur général de l'ACSA. « L'ACSA a pour mandat de réduire les blessures en milieu agricole au Canada. En appuyant la formation des Sécurijours, l'ACSA aide les communautés à renforcer la sensibilisation aux dangers auprès de leurs enfants, aidant à prévenir les blessures, un enfant à la fois », affirme M. Hacault.

Les Sécurijours se concentrent sur la formation des enfants aux dangers à la ferme et ce qu'ils peuvent faire pour minimiser ces risques. Mais certaines de ces leçons s'appliquent aux enfants du milieu rural en général. Voilà une des raisons pour lesquelles l'ACSA a contacté bon nombre de groupes des Premières Nations en 2012 et les a aidés à organiser leurs Sécurijours menés par des membres des Premières Nations.

Dora Simmons est la coordinatrice de Sécurijours pour six communautés rurales ou éloignées des Premières Nations au Manitoba. Elle affirme que les communautés des Premières Nations prennent des risques pour la sécurité propres à la vie rurale.

« Toutes les communautés avec lesquelles je travaille ont des défis particuliers à leur localité. Certaines sont préoccupées par la sécurité nautique, d'autres s'intéressent à la sécurité et aux outils électriques, la conduite des VTT, l'utilisation des tondeuses à gazon ou la sécurité routière. C'est une source de grande satisfaction pour moi de travailler face-à-face avec chaque communauté pour personnaliser un Sécurijour qui répondra à leurs besoins », dit-elle.

Mme Simmons prévoit atteindre environ 1 100 enfants des Premières Nations de Brokenhead Ojibway, Black River, Hollow Water, Bloodvein, Little Grand Rapids et Pauingassi au cours de l'année 2012.

On espère que les participants des Sécurijours au sein des Premières Nations et de tous les autres Sécurijours ayant lieu dans l'ensemble du pays prendront ces messages à coeur et qu'ils en parleront à leurs frères et soeurs, amis, parents et à tout le monde qui écouterait. C'est une manière de susciter des conversations sur la sécurité et d'encourager les communautés rurales pour rendre la sécurité un élément de leur culture.

Plus de 70 événements sont prévus au Canada en 2012 dans les communautés rurales. Les communautés choisissent des activités spécifiques en fonction des enjeux ruraux locaux, comme se protéger du soleil, reconnaître et éviter l'exposition aux produits chimiques et la manipulation sécuritaire des animaux.



**Des enfants et participants posent pour une photo à un événement de Sécurijour à Carberry, au Manitoba.**



# ÉTABLIR DE NOUVELLES *NORMES*

## LA SÉCURITÉ DES MACHINES

**DEPUIS PRESQUE DEUX DÉCENNIES, L'ACSA S'ASSOCIE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CSA) POUR RÉVISER ET ÉLABORER DES NORMES POUR LA MACHINERIE AGRICOLE AU CANADA, AFIN DE RENDRE L'EXPLOITATION AGRICOLE PLUS SÉCURITAIRE.**

À mesure que l'équipement en général devient plus grand et plus complexe, le besoin existe pour une vigilance constante dans le domaine de la sécurité des machines. Grâce au soutien financier de l'ACSA pour le Comité technique sur la machinerie agricole, la CSA a pu rester à l'affût des nouvelles technologies en adoptant, en réaffirmant ou en publiant des normes reconnues à l'échelle nationale que les fabricants de l'équipement peuvent utiliser pour améliorer la sécurité et la conception ergonomique de leurs produits pour les agriculteurs et l'agroindustrie.

La machinerie agricole et l'équipement jouent un rôle dans 70 pour cent des accidents mortels en milieu rural et encore plus de blessures.

Bien que l'équipement mal conçu, le mauvais usage ou l'application erronée et l'entretien incorrect soient des facteurs importants qui contribuent à plusieurs blessures, la conformité avec les normes CSA, ainsi qu'une meilleure formation et de meilleures communications au moyen de manuels et de la signalisation, par exemple, peuvent remédier à plusieurs causes profondes des blessures.

En 2011–2012, trois normes ont été approuvées, notamment la norme M688 Transporteurs agricoles mobiles à vis, la norme CSA/ISO 15077 Tracteurs et machines agricoles automotrices—commandes de l'opérateur, ainsi que la modification de la norme CSA M5673 Arbres de transmission à cardans de prise de force et arbre récepteur de la machine.

La CSA estime que, chaque année, 247 000 fermes au Canada achèteront de l'équipement plus sécuritaire grâce à ce travail.

Pour de plus amples renseignements ou pour acheter des normes pour la machinerie, visitez le Groupe CSA à [shop.csa.ca/fr](http://shop.csa.ca/fr).

**Fait rapide** **70 %** : la proportion des accidents mortels en milieu agricole qui découlent de l'utilisation de la machinerie. La création de normes, l'utilisation sécuritaire de l'équipement, l'entretien correct et les installations rétroactives des machines peuvent jouer un grand rôle pour réduire ces risques.

« Cette statistique alarmante a incité l'Association canadienne de sécurité agricole à soutenir l'élaboration d'une nouvelle norme de sécurité CSA pour les transporteurs agricoles mobiles à vis. »

Jim Wassermann, Prairie Agricultural Machinery Institute

PROFIL

## NOUVELLE CONCEPTION POUR LES VIS SANS FIN

Les fabricants sont en train de modifier leurs designs pour les vis sans fin en conformité avec les nouvelles normes de sécurité établies par l'Association canadienne de normalisation (CSA) en 2011. La CSA a finalisé la nouvelle norme pour les transporteurs agricoles mobiles à vis dans le but de réduire les blessures d'écrasement et d'enchevêtrement associées à l'opération de cette machine agricole. Les blessures dues aux vis sans fin se classent au deuxième rang après les tracteurs quant à leur portée et impact sur la sécurité. Entre 1990 et 2000, 602 personnes ont été hospitalisées à cause de blessures liées aux vis sans fin. Cela représente 8,6 pour cent des blessures liées à la machinerie.

Jim Wassermann, un ingénieur au Prairie Agricultural Machinery Institute en Saskatchewan, a contribué à l'élaboration de la nouvelle norme CSA. « Cette statistique alarmante a incité l'Association canadienne de sécurité agricole à soutenir l'élaboration d'une nouvelle norme de sécurité CSA pour les transporteurs agricoles mobiles à vis », déclare M. Wasserman.

L'ACSA finance le travail de création de normes CSA afin de réduire les blessures à la ferme. La plupart des mises à jour de la norme sont axées sur la conception du dispositif de protection d'admission et de la chaîne cinématique de la vis sans fin.

« C'est avec ces composants que la plupart des blessures se produisent », précise M. Wasserman. « Un dispositif de protection d'admission escamotable est maintenant une option dans la nouvelle norme. » La nouvelle norme fait aussi référence à toutes les normes récentes qui sont liées aux dispositifs de protection des chaînes cinématiques de vis et des prises de force.

Glen Blahey, le Spécialiste en Santé et Sécurité de l'ACSA, indique que même si les nouvelles normes amélioreront la sécurité agricole, il faudra du temps pour ressentir l'impact. « Les agriculteurs ne remplacent pas typiquement leurs vis sans fin à quelques années d'intervalles, donc il y aura toujours beaucoup de vieilles vis sans fin même après la parution du nouvel équipement. »

En tant que mesure provisoire, Glen Blahey recommande que les agriculteurs considèrent une installation rétroactive pour une vis sans fin. « Pour quelques centaines de dollars, ils peuvent réduire de façon significative les risques de blessure. »

L'équipement fabriqué selon la nouvelle norme doit paraître dans les magasins de détail au cours des prochaines années. On peut acheter la norme à [shop.csa.ca](http://shop.csa.ca).

**Bien que les normes pour la machinerie puissent aider à l'amélioration de la sécurité des vis sans fin, on ne doit jamais oublier les méthodes de travail sécuritaires. Quand on opère une vis sans fin, on doit s'assurer que tous les spectateurs, y compris les enfants, restent à l'écart. Cela aidera à réduire le risque de blessure.**



# SOUTENIR *L'ÉDUCATION*

## LES SUBVENTIONS DE PROJET SOUTIENNENT LES INITIATIVES DE SÉCURITÉ

**EN 2011, L'ACSA A DISTRIBUÉ 217 925 \$ À DES INITIATIVES DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AGRICOLES DANS L'ENSEMBLE DU CANADA, EN VERTU DU PROGRAMME CANADIEN DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ EN AGRICULTURE (PCSSA).**

Le programme de longue date de subvention de projets a permis et continue de permettre à l'ACSA d'appuyer sa mission fondamentale de faire de tous les milieux agricoles des endroits sécuritaires pour travailler et pour vivre.

Marcel Hacault est le directeur général de l'ACSA. « Le PCSSA aide à financer des initiatives qui peuvent aider les producteurs, leurs employés et leur famille à repérer et à gérer les risques pour la sécurité », dit-il. « Nous cherchons tous les ans des projets qui ont le potentiel de faire progresser la vision de l'ACSA d'un Canada où personne n'est blessé en milieu agricole. »

Les demandeurs peuvent être des groupes de producteurs, des organismes à but non-lucratif, des représentants du secteur des services agricoles et agrofournitures, des chercheurs et des gouvernements municipaux.

Un total de 15 organisations ont reçu des fonds du PCSSA pour 2011–2012. Les projets allaient d'un programme d'orientation et de formation à l'intention des travailleurs agricoles saisonniers en Colombie-Britannique, passant par un jeu en ligne interactif et un outil éducatif pour les enfants au sujet de la sécurité des chevaux, à un cours d'extraction de la machinerie agricole à l'intention des premiers répondeurs en Alberta, en plus d'une campagne Partageons la route en Nouvelle-Écosse.

Chaque année, l'ACSA distribue des fonds du PCSSA, fournis dans le cadre de l'initiative fédérale, provinciale et territoriale Cultivons l'avenir, à des groupes admissibles qui présentent une demande selon les critères établis par l'ACSA.

Pour de plus amples renseignements sur les subventions du PCSSA, visitez [casa-acsa.ca/fr/subventions-de-projet](http://casa-acsa.ca/fr/subventions-de-projet).

**Fait rapide** 217 925 \$ : le montant d'argent distribué à un total de 15 projets PCSSA en 2011–2012.



« La sécurité agricole est facile à faire comprendre à nos bénévoles parce que nous voyons directement les blessures. »

Kim Cannady, coordinatrice régionale des services d'urgences

PROFIL

## DES POMPIERS SUIVENT UN COURS D'EXTRACTION DE LA MACHINERIE

Les vis sans fins, tracteurs, andaineuses. Ce sont des outils nécessaires très répandus qui parsèment le paysage agricole. Mais ils ne sont pas dénués de risque.

Alors quand la Killam Volunteer Fire Fighters Association à Flagstaff County, en Alberta, a présenté une demande de financement en vertu du PCSSA, l'ACSA a saisi l'occasion d'aider le groupe à offrir un cours sur l'extraction de la machinerie agricole à l'intention des premiers répondants dans sa région.

Kim Cannady est le coordinateur régional des services d'urgences à Flagstaff County. « La sécurité agricole est facile à faire comprendre à nos bénévoles parce que nous voyons directement les blessures », dit-il.

Selon les données sur les blessures, les renversements, écrasements et enchevêtrements liés aux machines et les accidents de machines et véhicules à moteur représentent les quatre

principales causes d'accidents mortels en milieu agricole entre 1990 et 2008.

La Killam Volunteer Fire Fighters Association a embauché un groupe chevronné pour l'extraction des machines agricoles pour animer la formation. On a utilisé de l'équipement agricole local dans les démonstrations afin de simuler de manière plus réaliste une situation d'urgence locale. Quarante participants ont assisté au cours d'extraction en août 2011 et 40 personnes ont également suivi un cours subséquent à l'intention des instructeurs.

Les participants au cours ont été formés pour répondre à un renversement de tracteur ou un enchevêtrement dans une vis sans fin, ce qui pourrait sauver des vies, mais ils ont reçu également de l'information sur la prévention des blessures à la ferme. Kim Cannady indique que la prévention est importante pour les bénévoles de la région. Il ajoute: « En tant que pompiers, nous apprécions vivement les stratégies de prévention et nous les acceptons comme la première étape vers la réduction des blessures. Plusieurs de nos bénévoles sont des agriculteurs et ces membres ont fourni une connaissance approfondie inestimable de l'état d'esprit des travailleurs agricoles lors des périodes de pointe. »

La Killam Volunteer Fire Fighters Association a reçu 5 000 \$ en vertu du Programme canadien de sécurité et de santé en agriculture (PCSSA).

**Des pompiers travaillent pour libérer un mannequin immobilisé sous une moissonneuse-batteuse lors d'un cours de formation sur le sauvetage lors d'un incendie à la ferme.**



Photo de Jeff Stokers, gracieusement fournie par The Red Deer Advocate

# PROMOUVOIR LA *FORMATION*

## LE FONDS AGRISÉCURITÉ DE FAC PRODUIT DES RÉSULTATS

**EN 2011, L'ACSA S'EST ASSOCIÉE ENCORE UNE FOIS À FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC) POUR RENDRE LES COMMUNAUTÉS AGRICOLES PLUS SÉCURITAIRES AU MOYEN DU FONDS AGRISÉCURITÉ DE FAC.**

Pour la deuxième année consécutive, l'ACSA a accepté des demandes de financement d'organismes de bienfaisance et à but non-lucratif qui voulaient financer la prestation de divers programmes de formation en sécurité agricole dans leur communauté ou dans l'ensemble du Canada. Et pour la deuxième année consécutive, environ 100 000 \$ ont été répartis parmi les demandeurs retenus.

Marcel Hacault est le directeur général de l'ACSA. « Il existe plusieurs outils de formation pour aider à rendre l'exploitation agricole plus sécuritaire. Le but de ce programme de financement est d'assurer que nous mettons les outils dans les mains des gens qui en ont besoin. Les groupes qui présentent une demande de financement ont la possibilité de rendre leur communauté un lieu plus sécuritaire pour vivre, travailler et jouer—que ce soit à la ferme ou à l'extérieur. Nous les encourageons donc à examiner les risques qui existent dans leur communauté et à proposer des solutions par l'éducation et la formation. »

Les bénéficiaires d'un financement du Fonds AgriSécurité de FAC ont offert, ou continuent à offrir, une formation sur des sujets comme le maniement sécuritaire du bétail, la sécurité routière, la conduite sécuritaire des VTT, le bien-être au moyen de l'éducation sur les habitudes de sommeil, la sécurité relative aux serpents, ours et tiques et la planification de la sécurité agricole avec le Plan de SécuriFerme Canada.

Des rapports indiquent que plus de 1 200 personnes ont reçu une formation grâce au financement du fonds AgriSécurité de FAC dans le cadre des projets de 2011–2012 et plus de 150 personnes ont été formées pour former les autres en sécurité agricole.

Pour de plus amples renseignements sur le fonds AgriSécurité de FAC, visitez [casa-acsa.ca/fcc-ag-safety-fund](http://casa-acsa.ca/fcc-ag-safety-fund).

**Fait rapide 1 200** : le nombre de personnes qui ont reçu une formation grâce au financement provenant du fonds AgriSécurité de FAC pour 2011–2012. Plus de 150 personnes ont été formées aussi pour former les autres en matière de sécurité agricole, dans le cadre de cette enveloppe de financement.

« Cela abaisse non seulement le stress des bovins mais aussi le stress du manipulateur. C'est une situation bénéfique à tous. »

Debbie Wimmer, organisatrice du projet, Maniement sécuritaire du bétail

PROFIL

## OFFRIR UNE FORMATION SUR LE MANIEMENT SÉCURITAIRE DU BÉTAIL AUX ÉLEVEURS DU MANITOBA

**S**elon le programme Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada, les blessures liées aux animaux représentent la cause principale des accidents mortels en milieu agricole non liés aux machines au Canada. Entre 1990 et 2008, 123 personnes sont mortes en raison des interactions avec des vaches, chevaux, chiens ou autres animaux.

Debbie Wimmer n'a pas besoin de ces chiffres pour être convaincue de l'importance d'apprendre des techniques sécuritaires pour le maniement des bovins. Il y a plusieurs années, l'éleveuse de bétail et bénévole de la Lundar Agricultural Society au Manitoba s'est cassé la jambe lors du marquage des bovins au fer.

En 2010, Mme Wimmer a présenté une demande de financement en vertu du fonds AgriSécurité de FAC pour 2011–2012 par le biais du groupe Lundar. Le groupe a reçu 10 000 \$ pour l'organisation et la prestation d'ateliers sur le maniement sécuritaire du bétail.

« Je l'ai vécu et je me sentais frustrée », déclare Mme Wimmer. « Nous voulons que les gens améliorent leurs compétences en maniement des bovins pour rester en toute sécurité. Et qu'ils s'amusent en le faisant. Quand on le comprend, c'est très amusant et très intéressant. »

Une des leçons essentielles, c'est apprendre à tout ralentir. Debbie Wimmer dit qu'on a reporté plusieurs blessures dans la Région des lacs liées aux manipulateurs qui essayaient de déplacer leur bétail

trop rapidement.

Une compréhension de la zone de fuite d'un animal ou de son espace personnel, de son angle mort et de son point d'équilibre contribue grandement aussi à la réduction de l'agitation et à l'augmentation de la sécurité. « Cela abaisse non seulement le stress des bovins mais aussi le stress du manipulateur. C'est une situation bénéfique à tous », explique Debbie Wimmer.

Jusqu'à présent, la rétroaction des participants à l'atelier a été positive. « Une personne m'a dit qu'ils avaient une vache sauvage qu'ils essayaient de faire rentrer depuis quelques années et maintenant ils pouvaient le faire simplement en marchant avec elle, en prenant leur temps et en gardant leur distance », dit Mme Wimmer.

Un autre éleveur lui a dit que sa famille chassait autrefois les vaches en éprouvant beaucoup de frustration. Après son assistance à l'atelier pour les chiens de garde des bovins, la situation a changé. « Maintenant ils (les bovins) sortent avec leur chien et se déplacent tranquillement, en savourant chaque instant », ajoute-t-elle.

La Lundar Agricultural Society a formé environ 86 personnes au cours de deux ateliers, mais plusieurs autres manipulateurs se sont présentés pour observer ou participer aux soupers après les ateliers. Un dernier atelier est prévu pour octobre 2012.

**L'instructrice pour le maniement du bétail Dawn Hnatow (à gauche) travaille avec Grant Wimmer pour diriger les bovins d'une façon sécuritaire et calme.**





# ÉTABLIR UN NOUVEAU PROFESSIONNEL

## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AGRIQUES

**En tant que chef de file reconnu pour la santé et la sécurité agricoles au Canada, l'ACSA cherche continuellement à améliorer le bien-être des producteurs. Afin d'accomplir ce but, l'ACSA doit cerner les lacunes et appuyer les innovations qui favorisent la sécurité agricole.**

Au cours de l'année passée, l'ACSA a travaillé à la mise sur pied de la Norme professionnelle nationale (NPN) pour les professionnels en santé et sécurité agricoles.

Comme une liste de qualifications, cette nouvelle norme aidera à guider les agriculteurs de plusieurs façons, au cas où ils décident d'embaucher un expert en santé et sécurité. La norme les aidera à identifier les compétences qu'ils doivent rechercher chez un nouvel employé ou entrepreneur pour la santé et sécurité, à comparer et contraster les candidats à l'emploi et à choisir le candidat final avec l'assurance de savoir qu'ils ont choisi une personne compétente.

En 2011–2012, l'ACSA a convoqué un groupe de huit professionnels chevronnés en santé et sécurité agricoles dans un exercice sur deux jours qui a mené à l'établissement d'un cadre solide pour une norme professionnelle. 21 professionnels en santé et sécurité de tous les coins du Canada ont également contribué au cadre final.

Au cours de l'année prochaine, l'ACSA développera et publiera un sommaire du cadre, identifiera les institutions qui offrent une formation pertinente pour un tel professionnel et travaillera avec des établissements d'enseignement pour l'élaboration d'autres cours et possibilités de formation.

De tels efforts aideront à fixer la barre pour les professionnels agréés en santé et sécurité agricoles à l'avenir, aidant les employeurs agricoles à trouver les bonnes personnes et à améliorer la qualité de l'expertise en matière de sécurité au cours du processus.

**Fait rapide 26** : le nombre de compétences spécifiques exigées d'un professionnel actif en santé et sécurité agricoles.

**Un professionnel en santé et sécurité aiderait à renforcer la formation et les procédures appropriées en matière de sécurité à la ferme, rendant ainsi l'exploitation agricole plus sécuritaire pour les producteurs ainsi que pour les travailleurs agricoles.**



## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Association canadienne de sécurité agricole :

Les états financiers condensés ci-joints qui composent l'état condensé de la situation financière au 31 mars 2012, l'état condensé des résultats d'exploitation, l'état condensé de l'évolution de l'actif net et les notes connexes pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Association canadienne de sécurité agricole pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Nous avons exprimé une opinion d'audit non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 21 juin 2012.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les divulgations requises par les principes comptables généralement reconnus. La lecture des états financiers condensés ne peut donc pas remplacer la lecture des états financiers vérifiés indiqués ci-dessus.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers condensés

La direction est responsable de la préparation des états financiers en conformité avec la base décrite dans la Note 1.

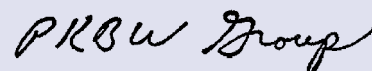
### Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés sur la base de nos audits, qui ont été effectués conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

### Opinion

À notre avis, les états financiers condensés provenant des états financiers vérifiés de l'Association canadienne de sécurité agricole pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 sont un résumé équitable de ces états financiers sur la base décrite dans la Note 1.

Winnipeg (Manitoba)  
Le 21 juin 2012



CHARTERED ACCOUNTANTS  
& BUSINESS ADVISORS INC.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

## ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

|   | <b>2012</b>      | <b>2011</b>      |
|---|------------------|------------------|
| <b>REVENUS</b>                                    | \$               | \$               |
| Subventions Agriculture et Agroalimentaire Canada | 1 338 350        | 1 332 400        |
| Autres subventions                                | 217 030          | 108 139          |
| Conférences                                       | 38 324           | 44 737           |
| Cotisations                                       | 12 400           | 12 801           |
| Dons  | 4 018            | 1 062            |
| Placements  | 2 467            | 3 607            |
| Magasin de l'ACSA                                 | 1 693            | 6 888            |
| Commandite et divers                              | 16 493           | 3 771            |
|   | <u>1 630 775</u> | <u>1 513 405</u> |
| <b>DÉPENSES</b>                                   |                  |                  |
| Transferts aux agences                            |                  |                  |
| À but non lucratif nationales                     | 60 222           | 208 268          |
| À but non lucratif provinciales                   | 224 619          | 231 589          |
| À but non lucratif universités et collèges        | 51 135           | 110 396          |
| Local   | 25 750           | -                |
| Salaires et avantages sociaux                     | 413 333          | 381 063          |
| Déplacements                                      | 116 952          | 91 479           |
| Publication, frais d'impression et expositions    | 21 883           | 15 240           |
| Communications                                    | 66 472           | 57 537           |
| Services commerciaux                              | 764              | 1 448            |
| Frais de location                                 | 59 213           | 60 932           |
| Services professionnels et spéciaux               | 421 671          | 226 978          |
| Télécommunications                                | 12 512           | 6 776            |
| Publicité   | 395              | 3 302            |
| Assurance et intérêt                              | 9 847            | 10 343           |
| Affranchissement, fret, messagerie, camionnage    | 7 829            | 15 165           |
| Perfectionnement professionnel                    | 14 936           | 14 121           |
| Matériel  | 29 442           | 27 521           |
| Coût des marchandises vendues Magasin de l'ACSA   | 1 441            | 3 481            |
| Amortissement des immobilisations corporelles     | 8 083            | 5 757            |
| TPS non récupérable                               | 13 783           | 9 091            |
| Réparations et entretien                          | 7 904            | 3 659            |
| Locations   | 48 060           | 25 297           |
|   | <u>1 616 246</u> | <u>1 509 443</u> |
| <b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>      | <u>14 529</u>    | <u>3 962</u>     |

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

## ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2012

|  | 2012                  | 2011                  |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>ACTIFS</b>                                |                       |                       |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>                   |                       |                       |
|  | \$                    | \$                    |
| Encaisse                                     | 418 394               | 467 617               |
| Placements à court terme                     | 75 222                | 75 245                |
| Comptes débiteurs                            | 1 203                 | 129 982               |
| Taxe sur les produits et services à recevoir | 13 869                | 16 712                |
| Inventaire                                   | 15 269                | 30 796                |
| Charges payées d'avance                      | 893                   | 14 056                |
|  | <u>524 850</u>        | <u>734 408</u>        |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>           | <u>41 281</u>         | <u>21 681</u>         |
|  | <b><u>566 131</u></b> | <b><u>756 089</u></b> |
| <b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>                |                       |                       |
| <b>PASSIFS À COURT TERME</b>                 |                       |                       |
|  | \$                    | \$                    |
| Comptes créditeurs et dépenses courues       | 316 856               | 303 721               |
| Indemnités de vacances à payer               | 9 514                 | 13 660                |
| Revenu reporté                               | 76 609                | 290 085               |
|  | <u>402 979</u>        | <u>607 466</u>        |
| <b>ACTIFS NETS</b>                           |                       |                       |
| Investis en immobilisations corporelles      | 41 281                | 21 681                |
| Association canadienne de sécurité agricole  | 107 759               | 116 848               |
| Financement agricole Canada                  | 2 623                 | 2 623                 |
| Fondation de l'ACSA                          | 11 489                | 7 471                 |
|  | <u>163 152</u>        | <u>148 623</u>        |
|  | <b><u>566 131</u></b> | <b><u>756 089</u></b> |



ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

## ÉTAT CONDENSÉ DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

|  | Investis en immobilisations | Affectés pour l'ACSA | Affectés pour Financement agricole Canada | Affectés pour la Fondation de l'ACSA | Total 2012     | Total 2011     |
|--|-----------------------------|----------------------|---|--------------------------------------|----------------|----------------|
|  | \$                          | \$                   | \$  | \$                                   | \$             | \$             |
| <b>SOLDE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                 | 21 681                      | 116 848              | 2 623                                     | 7 471                                | 148 623        | 144 661        |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (8 083)                     | 18 594               | -   | 4 018                                | 14 529         | 3 962          |
| Investissements en immobilisations                   | 27 683                      | (27 683)             | -   | -                                    | -              | -              |
| <b>SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                 | <b>41 281</b>               | <b>107 759</b>       | <b>2 623</b>                              | <b>11 489</b>                        | <b>163 152</b> | <b>148 623</b> |

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

### 1. BASE DE PRÉPARATION

Les états financiers résumés ont été préparés par les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 sur la base suivante :

- (a) Les états financiers condensés comprennent l'énoncé complet de la situation financière, la déclaration des opérations, la déclaration des changements dans les actifs nets ainsi que des informations de notes aux états financiers complets traitant des questions ayant un effet omniprésent ou autrement significatif sur les états financiers condensés.

Les états financiers complets, y compris les notes les états financiers et le rapport des vérificateurs indépendants sont disponibles sur demande en contactant le bureau de l'organisation.

# NOUS PROJETER DANS L'AVENIR

## INNOVER POUR L'AVENIR

**Alors qu'un exercice s'achève et qu'un autre commence, l'ACSA se prépare déjà à faire progresser de nombreux projets stimulants qui continuent de se bâtir sur notre travail fondamental pour rendre les fermes des endroits plus sécuritaires pour vivre, pour travailler et pour jouer.**

### Projet pilote de la Nouvelle-Écosse

Notre outil clé pour les producteurs, le Plan de SécuriFerme Canada, sera piloté en Nouvelle-Écosse.

Le projet comprend l'embauche d'une conseillère pour SécuriFerme Canada formée par le personnel de l'ACSA, afin de passer en revue, avec les gérants de ferme, le processus d'établissement d'un plan de santé et sécurité. À l'achèvement du projet, au moins dix agriculteurs auront rédigé des plans de santé et sécurité et l'ACSA sera en mesure d'améliorer le plan et d'identifier des outils de soutien possibles en fonction de la rétroaction des participants.

Glen Blahey, spécialiste en santé et sécurité agricoles de l'ACSA, indique que le projet pilote représente une étape importante vers le but de l'ACSA de réduire les accidents mortels en milieu agricole au Canada.

« En aidant les agriculteurs à mettre en oeuvre le Plan de SécuriFerme Canada, nous semons vraiment les graines de la santé et sécurité dans la communauté. Si une ferme peut le faire, les autres peuvent le faire aussi », dit-il.

### Fondation SécuriFerme

Début mars 2012, l'Agence du revenu du Canada a approuvé la FarmSafe Foundation/ Fondation SécuriFerme de l'ACSA comme un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La fondation à but non-lucratif est constituée au niveau national et enregistrée au Manitoba.

« L'organisme de bienfaisance permettra aux donateurs d'appuyer la prestation de l'éducation et de la formation sur la sécurité agricole par le biais de cours, de séminaires et d'ateliers, ainsi que l'élaboration d'outils et de formation pour un plan de sécurité destinés aux agriculteurs et éleveurs du Canada, » affirme Diane Wreford, la membre de l'équipe de l'ACSA qui oeuvre au développement de l'organisme de bienfaisance.

Elle ajoute qu'une entente contractuelle est en place pour permettre à l'ACSA d'accepter des dons à la fondation pour les projets et le travail liés à l'ACSA.

Le Conseil d'administration provisoire est constitué du président (Bruce Johnson, FARSHA); du vice-président (Dean Anderson, WSPS); et du secrétaire/trésorier (Marcel Hacault, ACSA). Le lancement de la Fondation SécuriFerme et prévus la fin de 2012 ou au début de 2013.

### Stratégie nationale pour la sécurité agricole

Vers la fin de 2011, l'ACSA a commencé à explorer l'idée de faciliter l'élaboration d'une Stratégie nationale pour la sécurité agricole. Commandée début 2012, la stratégie comprendra des priorités dans le domaine d'avancement de la sécurité agricole, des priorités identifiées par des intervenants en matière de sécurité provenant de tout le pays, comprenant des groupes de producteurs, des agriculteurs particuliers, des travailleurs agricoles, l'industrie, des fournisseurs, des chercheurs, des groupes de sécurité et des représentants des gouvernements

fédéral et provinciaux. Une fois achevée, la stratégie sera un document de base que l'ACSA utilisera, avec l'appui de partenaires du gouvernement, de groupes de producteurs et de l'industrie privée, afin d'améliorer l'état de la sécurité agricole dans l'ensemble du Canada.





## **COMMUNIQUEZ AVEC NOUS**

Association canadienne de sécurité agricole (ACSA)  
3325 – C, chemin Pembina  
Winnipeg, MB R3V 0A2

Téléphone : 1-877-452-2272 ou (204) 452-2272  
Télécopieur : 1-877-261-5004 ou (204) 261-5004  
[info@casa-acsa.ca](mailto:info@casa-acsa.ca)  
[jemengage.ca](http://jemengage.ca)

Facebook : Association canadienne de sécurité agricole  
Twitter: @planfarmsafety  
YouTube : planfarmsafety | jemengage